

Pays de Sommières

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Guide pratique du **COMPOSTAGE**



SOMMAIRE



- 3 Qu'est-ce que le compostage ?
- 4 Pourquoi composter ?
- 5 Les différentes façons de composter
- 7 Trois règles essentielles pour bien composter
- 8 Quels déchets composter ?
- 10 Quand et comment utiliser le compost ?
- 11 Le compost selon les saisons
- 12 Les astuces pour réussir son compost
- 13 Les remèdes en cas de problèmes
- 14 Moins de déchets dans la cuisine ou au jardin





Qu'est-ce que le **COMPOSTAGE**



Composter permet de reproduire ce qui se passe naturellement dans une forêt quand les déchets animaux et végétaux se décomposent pour former la couche superficielle du sol que l'on appelle humus.

Le compostage est une technique de valorisation des déchets biodégradables de la cuisine, de la maison et du jardin.

Au cours du processus de compostage, des micro-organismes (bactéries, champignons...) et d'autres organismes de plus grande taille (acariens, vers de terre, insectes...) transforment ces résidus en compost.

Les déchets de cuisine représentent à eux seuls près d'un tiers du contenu de nos poubelles. Et tous les ans, dans les déchetteries, près de 120 kg / habitant de déchets de jardin sont collectés par la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS).

Grâce au compostage domestique, la collecte d'une partie de ces déchets peut être évitée. **Composter, c'est produire un engrais naturel sain pour son jardin et contribuer à la préservation de l'environnement.**

Un vrai geste éco-citoyen !



Pourquoi **COMPOSTER ?**



Composter chez soi ses déchets de cuisine et de jardin, c'est :

Accessible à tous

Le compostage est à la **portée de tous**, que l'on habite en ville ou à la campagne. Que vous habitiez une maison (avec ou sans jardin), ou un appartement, vous pouvez composter.



Naturel et bénéfique pour l'environnement

Le compost produit peut être utilisé pour le jardin, les massifs de fleurs, les jardinières. C'est un engrais naturel qui **nourrit les plantes et améliore la qualité de la terre** en facilitant le captage de l'humidité et des éléments minéraux.

Economique

Il permet d'éviter l'achat d'engrais chimiques et de terreau. Le compost est **un engrais 100 % gratuit** pour votre jardin et votre potager. Composter, c'est aussi **limiter vos déplacements à la déchetterie**.

Efficace pour réduire ses déchets !

Le compostage est un **excellent moyen de valoriser les déchets biodégradables**. Cela participe à la réduction des déchets. La collectivité a ainsi moins de déchets à collecter, à transporter et à traiter, ce qui contribue à la **maîtrise des coûts du service public et à limiter la pollution**.



Les différentes façons de **COMPOSTER**

Le lombricomposteur

Le lombricompostage ou vermicompostage est une variante du compostage.

Cette technique utilise une population de vers disposée dans un récipient, un lombricomposteur, pour transformer les déchets de cuisine en lombricompost et en un engrais liquide d'excellente qualité.

Comment lombricomposter ?

Il vous faudra :

- un contenant adapté,
- un bon emplacement,
- des vers,
- des déchets de cuisine.

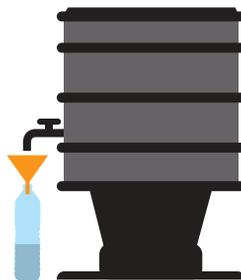
De la patience pour démarrer, puis un suivi régulier et attentif.



Le thé de vers : un engrais liquide

Les jus qui s'écoulent du lombricomposteur viennent des déchets humides que vous aurez disposés dedans (les fruits et légumes sont gorgés d'eau).

Avant d'arroser ou de vaporiser vos plantes, diluer le « thé de vers » dans 2 volumes d'eau.



Le compostage en tas

Les déchets biodégradables sont stockés directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur et d'une longueur variables. Le compostage en tas convient aux grands jardins (plus de 1 000 m²), avec beaucoup d'arbres, de buissons, une pelouse et un potager.



Le compostage en bac fermé

Les déchets biodégradables sont stockés dans un composteur aussi appelé bac ou silo à compost qui se présente sous la forme d'une structure en plastique.

Il contient un volume réduit de déchets à composter et peut être plus ou moins ouvert vers l'extérieur. Le compostage en bac fermé convient aux petits jardins et aux jardins de taille moyenne. Pour ces derniers, plusieurs composteurs ou un composteur associé à un tas à proximité peuvent être nécessaires.



Ce qu'il ne faut pas faire :

- le placer en limite de propriété,
- le mettre dans un creux : l'eau pourrait s'y accumuler.



Comment se procurer un composteur ?

Contactez le service Collecte Valorisation Déchets :

dechets@ccpaysdesommieres.fr

Tél. 04 66 80 98 40

Conseil...

Bien placer son composteur au jardin dans un endroit mi-ombragé mi-ensoleillé, à même le sol et pas trop éloigné de la maison pour en faciliter l'accès.



Le compostage partagé

La Communauté de Communes du Pays de Sommières déploie des sites de compostage partagé (pour tous les habitants qui n'ont pas de jardin).

A terme, environ **40 sites** seront mis en place **sur tout le territoire** (notamment dans les centres de village).

Ces composteurs sont accessibles à tous et permettent à chaque usager d'avoir une solution pour le tri de ses biodéchets.

Chaque ouverture d'un nouveau site s'accompagnera de sensibilisation en porte-à-porte de la part des animateurs de la Communauté de Communes.

Ainsi, les riverains du site se verront remettre **un bioseau et un guide**.



Les animateurs répondront également à toutes les questions et donneront des conseils d'utilisation.



3 REGLES ESSENTIELLES

pour bien composter

1 - Diversifier les apports Pour réussir votre compost, vous devez mélanger :

50 % de déchets azotés = produits verts, mous et humides



Epluchures de fruits ou de légumes, fruits et légumes abîmés, marc de café, sachets de thé, tontes de pelouse

→ Ils se dégradent très facilement mais ont tendance à pourrir.

50 % de déchets carbonés = produits bruns, durs et secs



Feuilles mortes, plantes et fleurs fanées, petits branchages, cendre froide, sciure de bois

→ Ils se dégradent très lentement. Ils peuvent être stockés et incorporés au fur et à mesure.

2 - Maintenir une humidité suffisante

L'humidité doit être similaire à celle d'une éponge essorée.

- Trop d'humidité empêche l'aération, freine le processus de dégradation et génère des odeurs désagréables.
- Pas assez d'humidité assèche les déchets : les micro-organismes meurent et le processus s'arrête.



Conseils...

- Pour mélanger plus facilement ouvrir une façade du composteur et brasser par l'avant.
- Laisser à proximité du composteur un petit outil (fourche ou bâton) pour brasser ou créer des cheminées d'aération.

3 - Aérer et brasser le compost

Mélanger chaque apport avec les précédents, **une fois par mois minimum**.

Il est nécessaire d'apporter de l'oxygène pour permettre la bonne dégradation des déchets.



Quels déchets **COMPOSTER ?**

Les déchets de la MAISON à composter



Epluchures et restes de fruits et légumes



Fruits et légumes abîmés



Coquilles d'œufs broyées



Pain rassis



Restes de repas



Filtres et marc de café, thé en vrac, sachets de thé



Papiers essuie-tout, serviettes, mouchoirs (sans produit chimique)



Cartons gris ou bruns non imprimés, coupés en petits morceaux



Plantes d'intérieur et fleurs fanées

OUI MAIS avec quelques précautions ou en petites quantités :

Les restes alimentaires cuits, les restes de viande et de poisson, croûtes de fromage

Ils peuvent être ajoutés mais recouverts par du compost frais ou des déchets secs (feuilles mortes/paille) pour éviter les mouches et l'approche de rongeurs indésirables.

Les peaux d'agrumes

Elles sont acides et se dégradent lentement. Elles doivent être intégrées en petites quantités.

Les coquilles de noix et noisettes

Concassez-les : sans cela elles resteront plusieurs mois visibles dans votre compost. Idem pour les coquilles de moules et carapaces de crustacés.

La sciure et les copeaux de bois

Uniquement s'ils proviennent de bois bruts non traités (pas d'agglomérés ni de contreplaqués). Ajouter en même temps des déchets humides et riches en azote (tontes de gazon...).

Les cendres de bois

Les insérer en petites quantités. Elles peuvent aussi être utilisées directement saupoudrées dans le jardin.

Le papier journal

contenant des épluchures de légumes peut être déposé dans le composteur.



Les déchets à ne pas composter :

Plastiques - Tissus - Verres - Métaux
Mégots de cigarettes - Sacs d'aspirateurs
Balayures de maison - Litières d'animaux
Couches-culottes - Produits chimiques
Sauces, graisses et huiles



Les déchets du JARDIN à composter



Tontes de gazon



Paille et foin



Fleurs fanées ou coupées



Petits branchages



Feuilles mortes



Ecorces d'arbres



Sciure de bois



Cendre froide



Vieux terreau de jardinières



OUI MAIS avec quelques précautions ou en petites quantités :

Les plantes à graines

Les graines ne sont en effet détruites qu'à des températures élevées qui ne sont pas atteintes dans des composteurs individuels.

Les tailles

Les tailles de haies des jardins, arbustes, rosiers... peuvent être compostées à condition de les broyer préalablement.

Les tailles de printemps, gorgées de sève, produisent un compost équilibré et particulièrement riches en sels minéraux.



Les déchets à ne pas composter :

Déchets de jardin traités chimiquement
Bois de menuiserie - Cendres de charbon et barbecue - Végétaux atteints d'une maladie
Feuilles vernissées : lierre-laurier - Liseron et plantes grimpantes : Thuyas et conifères
Pierres, gravats et sables

Conseils...

- Penser en automne à rassembler les déchets secs.
- Faire à proximité du composteur un tas de feuilles mortes, de petites tailles de bois et de cartons bruns pour les incorporer tout au long de l'année.

Quand et comment utiliser

LE COMPOST ?

Comment savoir que le compost est prêt à être utilisé ?

Le processus de compostage peut prendre de 4 mois à 1 an, selon les déchets utilisés et le soin apporté.

Un compost mûr se caractérise par :

- un aspect homogène,
- une couleur sombre,
- une agréable odeur de terre de forêt,
- une structure grumeleuse qui s'émiette,
- une texture fine et friable.

Dans un compost mûr, il n'est plus possible d'identifier les déchets de départ à l'exception des déchets qui ne se décomposent pas (coquillages et coquilles d'œuf entre autres) ou difficilement (trognons de choux, morceaux de bois...).



Utiliser le compost à bon escient

Le compost jeune (3 à 6 mois) s'utilise épandu en surface au pied des arbres ou entre les cultures, recouvert d'un paillage.

Il peut être épandu sur l'ensemble du jardin à l'automne.

Attention, il est riche en azote et peut « brûler » les jeunes plants.

Le compost mûr (6 à 12 mois) a de nombreux effets bénéfiques sur le sol et les végétaux.

Il s'utilise :

- dans le potager, au pied des fruitiers, des arbres d'ornement, des arbustes, des fleurs,
- pour remplir les jardinières,
- pour les plantations,
- sur les pelouses.



Conseil...

Tamiser le compost

Le tamisage permet d'affiner le compost et de l'utiliser plus facilement. Un simple grillage posé sur un cadre de bois ou un tamis à main convient. Les reliquats du tamisage peuvent être utilisés en paillage ou réintroduits dans le composteur. Ils aident à démarrer le compostage et à améliorer le rapport carbone/azote.



Le compost selon **LES SAISONS**



AUTOMNE

- Alimenter le composteur en alternant déchets secs et déchets humides.
- Brasser et aérer le contenu.
- Stocker vos feuilles mortes (afin de les incorporer au printemps et en été) ou les utiliser en paillage pour protéger vos plantations.



PRINTEMPS

- Commencer à utiliser une partie de votre compost.
- Laisser un peu de compost mûr pour le réamorçage.
- Alimenter le composteur en alternant les déchets secs et les déchets humides.
- Brasser et aérer le contenu.

ETE

- Utiliser le compost mûr pour vos plantations.
- Laisser sécher vos tontes de gazon avant de les incorporer dans le composteur.
- Si trop de gazon, le stocker ou l'utiliser en paillage pour protéger vos plantations de la sécheresse et de la chaleur.
- Contrôler l'humidité et arroser si besoin.

HIVER

- Les tailles peuvent être incorporées après broyage et peuvent être aussi utilisées au pied de vos plantations pour les protéger du froid.
 - La température du compost va baisser et la quantité d'oxygène va rester constante. Il peut éventuellement se tasser ou être trop mouillé et asphyxier les bactéries.
- Astuce :** brasser, apporter de la matière carbonée, le protéger des intempéries (bâche, tôle, paille, carton...) et fermer le couvercle.



LES ASTUCES

pour réussir son compost



Gérer les gros volumes saisonniers

Certaines saisons apportent des quantités importantes d'un même type de déchets : gazon, feuilles mortes ou branchages qui risquent de perturber l'équilibre du compost.

Pensez à utiliser à proximité de votre composteur des bacs ou espaces de stockage afin de les incorporer progressivement au compost.



Recycler

Incorporer une pelletée de compost déjà en décomposition dans les nouveaux tas.

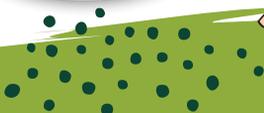
Ainsi, vous apporterez à vos déchets les organismes et vers de terre nécessaires au processus de décomposition.



Les activateurs naturels

La décomposition se fait naturellement. Il est **inutile d'acheter des activateurs de compost** si les étapes du processus de compostage sont respectées.

Certaines plantes sont des activateurs naturels : les orties ou la consoude.



LES REMEDES

en cas de problèmes

Symptômes	Causes	Solutions
Odeur « d'ammoniacque »	<ul style="list-style-type: none"> - Mélange trop riche en matières azotées (herbes fraîches). - Température excessive (plus de 70°). 	<ul style="list-style-type: none"> - Rajouter des matières riches en carbone (feuilles mortes-paille-brindilles). - Une partie des tontes sera désormais à traiter à part du composteur. - Brasser.
Odeur de putréfaction	Manque d'oxygène et humidité excessive en raison d'une proportion de déchets frais et humides trop élevée (riches en azote) et/ou d'un manque d'aération.	Ajouter suffisamment de broyat ligneux et mélanger régulièrement avec une fourche, couvrir le compost.
Le compost est sec	Décomposition fortement retardée, présence de filaments blanchâtres, de champignons gris et de nombreux cloportes.	Mélanger et humidifier, éventuellement ajouter des matières humides (gazon frais et déchets de cuisine).
Le compost est trop humide	Odeur de putréfaction, écoulement de jus à la base du composteur, coloration ocre et noire, compost humide et compact, présence de nombreux petits vers blancs.	Couvrir le compost ponctuellement, ajouter et mélanger des éléments secs et grossiers (broyat de branchage, paille, tontes de pelouse séchées, feuilles sèches).
Des moucheron sont présents autour du compost	La plupart du temps, c'est le signe d'une bonne activité biologique. Toutefois cela peut être aussi : des éléments du compost entassés et non mélangés ; des déchets humides et riches en sucres ou présents à la surface.	Bien mélanger les produits à composter et ajouter une couche de broyat végétal.
Présence de « grosses mouches » (scatophages du fumier)	Résidus de viandes, poissons (ou excréments).	Renoncer dorénavant à ces matières qui sont déconseillées.
Le tas est froid et les déchets se décomposent mal	<ul style="list-style-type: none"> - Le compost est trop tassé. - Le compost est mal équilibré (trop d'azote/trop de carbone). - Les déchets sont trop gros. - Le compost est trop sec. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ajouter des déchets bruns et brasser. - Ajouter les matériaux manquants et brasser les couches. - Broyer les branches, coquilles de noix, restes de pain... - Apporter des matières azotées et / ou arroser.
Animaux attirés par le compost	Mauvais recouvrement des déchets biodégradables. Cependant il est normal que certains petits animaux soient attirés par le compost.	Recouvrir constamment les déchets de cuisine avec du vieux compost ou des feuilles.

Le compost se gère à l'odeur

À RETENIR

- S'il a une odeur boisée : il est sain.
- S'il sent la paille : il manque de matières azotées. Arrosez-le.
- S'il sent le moisi : le compost est trop humide. Il faut ajouter un peu de déchets secs.

MOINS DE DECHETS

dans la cuisine ou au jardin

Limiter le gaspillage alimentaire

Chacun d'entre nous jette 29 kg de nourriture par an dont 7 kg de produits encore emballés.

Certains gestes simples vous aident à limiter le gaspillage alimentaire :

- **surveiller, dès l'achat, les dates de péremption et bien ranger son réfrigérateur,**
- **éviter d'acheter des produits en trop grande quantité,**
- **imaginer des recettes pour cuisiner les restes,**
- **conserver les aliments dans des récipients adéquats.**



Réduire les déchets verts au jardin

Réduire la surface de pelouse :

c'est rompre la monotonie et installer des parterres ornés d'arbustes et de fleurs.

Opter pour un gazon à pousse lente, qui par ailleurs aura besoin de moins d'eau. La fréquence de passage de la tondeuse est ainsi diminuée.

Pratiquer la tonte mulching :

l'herbe tondu et broyée est laissée sur place (retirer le bac de la tondeuse classique ou acheter une tondeuse mulching spécifique).



Pratiquer la tonte alternative :

laisser l'herbe et les plantes spontanées grandir. Il est aussi possible de semer une jachère fleurie, de ne passer la tondeuse qu'une seule fois par an ou de tondre moins court (6 à 7 cm de hauteur).

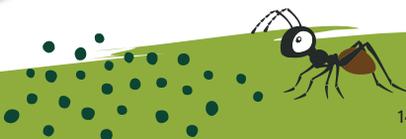
Pratiquer le paillage !

Le paillage consiste à recouvrir la terre en disposant des matières végétales au pied des plantes sur quelques centimètres d'épaisseur.



C'est un geste utile qui permet de limiter les arrosages, apporter de la matière organique à dégradation lente, offrir un gîte aux insectes et vers utiles au jardin, limiter les mauvaises herbes et protéger en hiver les plantes du gel.

Les résidus de jardin forment d'excellents paillis : plantes sèches et tailles d'arbustes broyées, tontes de gazon, feuilles mortes...





Pour en finir avec les résidus de taille



Broyer les branchages : le broyage des résidus de taille permet de gagner de la place et de valoriser cette ressource directement dans le jardin.

Le broyat obtenu peut être utilisé en matière structurante pour le compostage ou en paillis.

Choisir des arbustes à croissance lente ou faible développement plutôt qu'une haie de thuyas. Ils n'auront besoin que d'un simple nettoyage après floraison.

Effectuer un élagage raisonné plutôt qu'une coupe drastique. Une fois par an, supprimer seulement quelques rameaux, les plus âgés.



Pensez à la déchetterie

Si vous avez de gros volumes de déchets verts difficiles à valoriser (tailles de haies, branchages...), vous pouvez les apporter en déchetterie.

Horaires d'ouverture

Déchetteries	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
SOMMIÈRES Zone Corata	FERMÉE	9h-12h	9h-12h	FERMÉE	9h-12h	9h-12h
	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h
VILLEVEILLE Route de Junas	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h
CALVISSON ancienne carrière	9h-12h	FERMÉE	9h-12h	9h-12h	FERMÉE	9h-12h
	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h

Des horaires d'été, adaptés aux fortes chaleurs, sont mis en place du 1^{er} juillet au 31 août de chaque année sur les 3 déchetteries : **lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à 13h - Fermé l'après-midi.**



Rappel

Il est interdit de jeter ses déchets de jardin dans sa poubelle ou de les brûler !

LES DÉCHETTERIES SONT FERMÉES LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS



Pays de
Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un doute,
une question ?

Contactez le service
Collecte Valorisation Déchets :
dechets@ccpaysdesommières.fr
Tél. 04 66 80 98 40

Communauté de Communes du Pays de Sommières
Parc d'activités de l'Arnède - 55 rue des Epaulettes
BP 52027 - 30252 Sommières cedex
Tél 04 66 80 98 40
dechets@ccpaysdesommières.fr